



Valoriser la localisation de la province de Luxembourg dans la Grande Région

Philippe Destatte
directeur général de l'Institut Destrée

17 juin 2015

Le séminaire organisé par l'intercommunale IDELUX à Heinsch (Arlon), le 10 juin 2015, avait pour objectif d'aborder la question des retombées de la métropole luxembourgeoise pour le développement économique du territoire et de s'interroger sur le positionnement stratégique des institutions qui œuvrent dans ou pour la province du Luxembourg wallon. Cette réflexion intitulée *Comment tirer parti de la localisation de la province de Luxembourg dans l'Aire métropolitaine de Luxembourg ?* se voulait très opérationnelle, d'autant que la future programmation INTERREG Grande Région, présentée rapidement par Alexandre Petit (IDELUX), constitue – comme il l'a illustré – un cadre structurant dont les moyens appellent à mettre en œuvre des projets concrets. On pense notamment à l'augmentation de l'employabilité transfrontalière, à l'accroissement de la qualité et de la durabilité du cadre de vie, y compris en matière d'inclusivité, de santé et de culture, à l'augmentation de la performance de la recherche et de l'innovation, ainsi qu'à la dynamisation des entreprises [\[1\]](#). En n'oubliant jamais que les deux caractéristiques principales de la Grande Région, et d'ailleurs ses atouts les plus manifestes, sont, d'une part, les plus de 40 universités et centres de recherche qui y sont situés, et, d'autre part, les quatre capitales européennes qui la visibilisent : Bruxelles, Luxembourg, mais aussi Francfort et Strasbourg [\[2\]](#).

Une métropolisation avant tout résiliente

Lors de cette rencontre, Henry Demortier, directeur du département Partenariats chez IDELUX, a redit l'importance de l'implication des acteurs – c'est-à-dire des femmes, des hommes et des organisations – comme levier de développement et leur rôle, individuel mais aussi surtout collectif, pour imaginer, concevoir, élaborer, promouvoir, défendre et, c'est notre espoir, mettre en œuvre des projets robustes et efficaces, qui ont de réels impacts sur le développement du territoire.

A tort ou à raison, la dynamique qui est aujourd'hui valorisée par l'Europe est celle de la métropolisation : c'est-à-dire, Alain Malherbe (UCL-CREAT) l'a bien montré en introduction, la concentration de l'activité sur des pôles, une économie relationnelle, résiliente, dans laquelle des *hubs*, plus ou moins concentrés, jouent des rôles moteurs. Avec des acteurs qui remplissent des fonctions précises au sien de l'aire métropolitaine, à nouveau plus ou moins mobiles, plus ou moins connectés, plus ou moins concentrés, plus ou moins diffus, plus ou moins urbains, plus ou moins ruraux, et des circuits plus ou moins fluides, plus ou moins congestionnés. Disons-nous qu'en systémique, il n'y a pas de modèle unique et que l'auto-organisation règne en maître. Lors du séminaire de la CPDT du 2 avril 2015 à Louvain-la-Neuve, dont le géographe du CREAT a rappelé l'intérêt, Estelle Evrard, chercheuse à l'Université de

Luxembourg, avait déjà très justement souligné que deux des caractéristiques des interactions dans l'espace transfrontalier sont le fait qu'elles s'inscrivent dans un processus de longue durée et qu'elles sont, de fait, polycentriques. Le modèle de l'aire urbaine fonctionnelle du sillon lorrain Thionville-Metz-Nancy-Epinal n'en est qu'un autre exemple proche, mais pertinent [3]. Rappelons que ce sillon trouve un prolongement naturel vers Longwy, Esch, Aubange et Athus.

Sur le plan démographique, la province de Luxembourg n'est pas dans la même configuration que le reste de la Wallonie pour laquelle les prévisionnistes annoncent une « effet déversoir » de l'immigration à partir Bruxelles. Ce mouvement pourrait néanmoins être très ralenti car la volonté d'accueil au niveau européen est en train d'évoluer à grande vitesse sous la double pression des images de Lampedusa et de la menace terroriste. La question de l'intégration fait aussi débat et le référendum tenu au Grand Duché du Luxembourg le 7 juin 2015 l'a révélé par le rejet massif du droit de vote aux étrangers pour les élections législatives. Cette crispation sociétale a été rapprochée de la tendance du monde politique luxembourgeois à mettre en œuvre un scénario de développement endogène. Cette évolution doit être prise en compte car elle percute directement la stratégie de co-développement grand métropolitain de la Grande Région pour en ramener les bénéfices sur la seule agglomération de Luxembourg et sur un maillage luxembourgeois très serré, de Belval à Luxembourg et, au mieux, à Diekirch.

De 1978 à 2014, la Province de Luxembourg a connu une croissance démographique quasi double des moyennes wallonne et belge : 26,17 % pour 11,21 % en Wallonie et 13,84 % pour la Belgique. C'est la population de l'arrondissement de Marche qui progresse le plus (+ 37,54 %), celle d'Arlon s'accroissant de 24,32 % [4]. Deux éléments, que rappelait Alexandre Petit, marquent cette évolution : le solde naturel est plus important en Luxembourg grâce notamment à un taux de natalité plus élevé, tandis que le profil des immigrants est moins diversifié que celui de Bruxelles et des grandes villes wallonnes. Deux types d'immigration s'installent dans la province. D'une part, des Belges qui veulent travailler au Grand-Duché. Le collaborateur d'IDELUX note d'ailleurs que les résultats du référendum grand-ducal, vécu comme un rejet par les frontaliers, pourrait encore accentuer ce phénomène et pousser les Belges à s'installer du côté wallon de la frontière. D'autre part, la province accueille une part de population plus précarisée qui quitte les régions urbaines wallonnes pour s'installer dans les milieux très ruraux où les prix du foncier sont plus abordables [5].

Rechercher des convergences sur des ambitions communes

La recherche des convergences de développement transfrontalier relève évidemment des acteurs impliqués ou mobilisables. La difficulté dans le choix des axes stratégiques est de faire la part entre les affirmations péremptoires, et souvent simplistes, de quelques gourous, repris par des matraquages politico-médiatiques, et le travail réel, de veille technologique et de stratégie d'innovation, élaboré par des chercheurs et des acteurs de terrain. Le travail territorial relève assurément du deuxième registre. L'exemple de la logistique est intéressant. Certes, ce secteur est essentiel, mais comme l'a rappelé Alain Malherbe, il s'inscrit dans un espace macro-

et souvent interrégional, ce qui rend la concurrence rude au niveau territorial. Cet exemple nous renvoie au niveau des échelles d'action. C'est à cette aune seulement que les domaines du numérique, de l'économie circulaire et de la culture doivent être abordés. La localisation est donc question de niveau de service et de relations avec les citoyens, clients, consommateurs. Sur cette question essentielle, nous avons établi avec la DATAR une typologie des services endogènes aux déterminants de la localisation [6]. Des idées très intéressantes, comme celle des *tiers-lieux*, évoquée par Damien Dallemagne (INNERGIC), y avaient été abordées. Le Green Hub, hub créatif luxembourgeois dont la mise en place est actuellement soutenue par la direction générale opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche du Service public de Wallonie, dans le cadre de la dynamique *Creative Wallonia*, constitue précisément un essai de construction d'un tiers-lieu accélérateur d'innovation territoriale par la créativité.

Quatre enjeux très pertinents identifiés par Alain Malherbe devront être investis, et gageons que le programme opérationnel transfrontalier pourra nous aider à y répondre: quels types d'interlocuteurs privilégier et sur quel périmètre ? Comment être complémentaire plutôt que concurrent ? Comment bénéficier de la résidentialité des travailleurs luxembourgeois ? Quelle mobilité physique encourager ? Ces enjeux ont d'ailleurs été particulièrement bien illustrés par son excellence l'Ambassadeur de Belgique au Grand Duché de Luxembourg, Monsieur Thomas Antoine. Les informations et questionnements relatifs à l'accessibilité, à la fiscalité, au cadre institutionnel, au domaine de la recherche, à celui de l'enseignement, à la société luxembourgeoise même qu'il a bien voulu nous délivrer sont particulièrement précieux et confortent certaines de nos hypothèses, parfois du reste de manière inquiétante.

Deux observations et deux suggestions pour favoriser le développement territorial luxembourgeois wallon

Ma conclusion s'articulera autour de deux observations et deux suggestions.

1. Un modèle métropolitain plus complexe

La première observation est un constat. Nous voyons en effet que tant le modèle métropolitain luxembourgeois que le processus de développement de la Grande Région se complexifient et montrent leurs limites stratégiques mais aussi politiques. Cette évolution nous invite à perdre nos naïvetés un peu simplistes, à aborder autrement ces deux objets, et à remettre en question nos stratégies héritées du passé. Cette complexité se décline dans une triple tension entre, d'abord, l'idée d'un projet européen, éminemment positif – celui des INTERREG – que valorisent, philosophiquement et politiquement, les grandes valeurs du vivre-ensemble, la diversité interrégionale, la mutualisation, assortie d'économies d'échelle. Ensuite, le phénomène de métropolisation, qui se déploie avec toute la puissance d'innovation qu'on lui attribue, même si elle est temporisée par les réticences de quelques experts – et non des moindres [7] – mais aussi avec son cortège d'exclusions – Luxembourg n'y échappe pas, même si violence et *sherwoodisation* [8] se répercutent sur Esch-sur-Alzette, Thionville, Metz et Arlon. Et enfin, la dynamique transfrontalière elle-

même, faite aussi d'innovations positives, par hybridation de nos ambitions et cultures respectives, et de difficultés en matière de cohésion sociale, stimulées par des disparités salariales et fiscales se développant sur ces différents territoires. Sans vouloir être trop explicite, mais pour essayer d'échapper à la totale langue de bois, disons qu'une presque décennie de crise n'a pas rendu les partenaires moins fermés et que plusieurs législatures de quasi absence de véritable politique namuroise [\[9\]](#) de la Grande Région n'a pas renforcé l'enthousiasme de nos voisins à l'égard de la Wallonie. L'arrivée du Gouvernement Magnette ainsi que le fait qu'un ministre ait désormais explicitement la charge de ce dossier devrait, nous l'espérons, améliorer ce positionnement.

2. Une province mieux intégrée à la Région

Parallèlement, nos propres outils se modernisent. Faut-il le rappeler au titre de deuxième remarque ? La Wallonie et la province de Luxembourg sont en transformation profonde. Elles s'intègrent l'une et l'autre progressivement, trop lentement encore, pour faire naître et vivre de nouveaux objets : pôles de compétitivité, clusters, filières, *hubs*, organes comme l'ARES, tandis que certains secteurs, comme les Biotech ou l'agroalimentaire, confirment leur poids et y performant. Cette intégration relève du co-développement et, que ce soit directement, par les politiques régionales, ou indirectement, par l'intermédiaire d'alliances ou de partenariats – que l'on songe à Liège-Luxembourg Creative, au Pôle académique Liège-Luxembourg (PALL), ou aux dynamiques plus politiques de l'axe E411, ou de la ligne 162 –, la province de Luxembourg interagit aujourd'hui mieux qu'hier avec la Wallonie. Et ce n'était pas par pure provocation que j'ai parlé du *Luxembourg wallon*, c'est parce qu'il s'agit d'une trajectoire qui avait déjà été évoquée dans Luxembourg 2010, dès 2002-2003. Du reste, c'est vrai que les provinces de Liège et de Namur apparaissent souvent comme deux continents différents. Mais la tectonique des plaques, chère à mon collègue Michaël Van Cutsem, fait qu'elles peuvent désormais se rencontrer en province de Luxembourg. Le séminaire du 8 novembre 2013, organisé par IDELUX et l'Interface Entreprises – Université de Liège, portant sur la recherche et le développement territorial, plaidait d'ailleurs de manière concrète pour ces synergies.

L'intégration de la recherche dans des ensembles plus larges, plus structurés et plus robustes, mieux dotés, comme vient de le faire le Grand Duché, avec la naissance du *Luxembourg Institute of Science and Technology* (LIST) génère une véritable force de frappe, avec une grande réactivité, comme l'a bien souligné Cécile Cavallade (ULg). La Wallonie reste très en deçà de ces stratégies, même si les initiatives de Jean-Claude Marcourt donnent des impulsions dans le bon sens, et l'on sait que je suis plus impatient dans ce domaine [\[10\]](#). Nous avons trouvé dans le thème de la formation médicale un domaine où les collaborations pourraient être activées. En rappelant d'ailleurs que les interlocuteurs naturels devraient être trouvés au CHU de Liège (ULg) et au CHU Dinant-Godinne (UCL).

3. Rechercher le prochain train d'innovation

Ma première suggestion est directement liée au premier constat, à savoir que l'innovation réside dans notre capacité à identifier quels seront les prochains moteurs de notre attractivité et de notre compétitivité territoriales. Certes, nous faisons en

Wallonie des efforts méritoires pour rattraper les trains de l'innovation et de la croissance que nous avons ratés voici quelques années. Mais, ce faisant, nous nous persuadons un peu trop que ce sont les locomotives de demain. Soyons conscients que le train du *design* est passé dans les années 1980 – je me souviens encore qu'Anne-Marie Straus, directrice générale de la Recherche à la Région wallonne, en était une des propagandistes les plus ardentes. Saint-Étienne est en France, la ville du *design* depuis près de dix ans. La Révolution de l'information et du numérique était même plus ancienne puisque Jean Defraigne l'appelait déjà de ses vœux alors qu'il était ministre des Affaires wallonnes dans les années 1970. Le train de la créativité est plus tardif. Nous en avons fait un rapport en 2004, alors que l'Europe avait déjà décerné à la Flandre – dix ans avant la Wallonie et la Toscane – le label de *Creative District*. Ne nous flagellons pas, reconnaissons l'importance de nous raccrocher au peloton des régions d'Europe. Disons-nous aussi, que pour briller dans la course, nous devons identifier les prochains moteurs avant le reste du monde et les faire fonctionner plus rapidement. Et c'est là que l'atout de la Grande Région peut jouer en notre faveur. Si nous pouvons rassembler les meilleurs experts wallons dans les meilleurs domaines, ceux qui sont à la fois de hauts techniciens et de bons locuteurs en allemand, nous pourrions les impliquer dans des plateformes, des *task-forces* et des systèmes d'innovation où, avec nos partenaires allemands, français et luxembourgeois, ils identifieront les innovations de pointe. Sans doute, nos lacunes linguistiques et culturelles constituent-elles encore des obstacles majeurs à l'intégration du versant wallon dans l'aire métropolitaine luxembourgeoise, comme du reste dans celle de l'Euregio, ainsi que le rappelait, en avril dernier à la CPDT, le président du Parlement germanophone Karl-Heinz Lambertz. Mais il s'agit, là aussi, d'un axe d'une nouvelle stratégie à mener, ou en tout cas à accélérer.

4. S'articuler à la Régions et aux voisins

Ma deuxième suggestion porte sur l'articulation des échelles spatiales. Si je suis bien entendu convaincu que la dimension territoriale est celle du redéploiement économique, du travail concret, du renforcement de l'attractivité et de la compétitivité, avec les acteurs et en particulier les entreprises, sous l'égide des intercommunales de développement, des chambres de commerce, etc., je pense aussi que cette dimension de proximité n'est pertinente que pour autant qu'elle s'articule à l'ensemble de la Région et aux compétences que celle-ci active. L'exemple de la mobilité ferroviaire est utile. L'important pour la province du Luxembourg, ce n'est pas tant la liaison Arlon-Luxembourg ou même Luxembourg-Jemelle, c'est Luxembourg-Namur-Ottignies-Louvain-la-Neuve et Bruxelles. De même, au delà d'Arlon et de Luxembourg, ce qui nous intéresse, c'est Metz, Nancy, Strasbourg ou Lyon, Sarrebruck, Trèves Kaiserslautern, Francfort voire Stuttgart. Au développement endogène, qui évite de plaquer des politiques greffées, qui sont trop facilement l'objet de rejets, doit correspondre une ouverture transfrontalière qui active mieux les créativités locales et les sublime en innovations réelles. Cette façon de faire nous permet aussi d'échapper à des face à face souvent stérilisants. Cela est d'autant plus vrai que nous allons être forcés à nous manifester davantage. N'oublions pas en effet que plus de 500 kms de frontières entre la Wallonie et la France vont être bousculés par la dynamique de fusion des régions françaises. Ce sont les centres de gravité de ces régions que nous pensions bien connaître qui vont se déplacer. En l'occurrence, en ce qui concerne la Grande Région, ce centre de gravité devrait se localiser à Strasbourg, ce qui générera un changement du regard

de la part des acteurs français : l'horizon de l'Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne ne sera plus au Nord, mais sans nul doute, à l'Est.

Comme l'indiquait mon collègue Jean Perony, aujourd'hui directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), le 2 avril 2015, *lorsqu'on parle aujourd'hui du transfrontalier, il s'agit davantage d'intégration que de coopération*. Cela signifie que l'on doit pouvoir articuler des politiques publiques et mobiliser des acteurs publics et privés de différentes natures et de différents niveaux, pour renforcer l'intégration économique et sociale du territoire transfrontalier par de robustes et efficaces politiques d'innovation.

Cette façon de voir challenge nos capacités prospectives et met pas mal de pression sur nos ambitions stratégiques respectives.

Philippe Destatte

<https://twitter.com/PhD2050>

[1] *Interreg Grande Région /Großregion, Programme de coopération INTERREG V France – Belgique – Allemagne – Luxembourg Grande Région /Großregion 2014 – 2020*, Version en français du 15 avril 2015.

http://www.europe-en-lorraine.eu/wp-content/uploads/2015/04/PO-INTERREG-VA_FR_150415.pdf

[2] Philippe DESTATTE & Pascale VAN DOREN dir., *Transvision, Bridging neighbouring Regions belonging to different Jurisdictions, i.e., historically and culturally close Regions divided by national Borders, Blueprints for Foresight Actions in the Regions*, Bruxelles, Commission européenne, DG Recherche, Septembre 2004.

http://ec.europa.eu/research/social-sciences/pdf/blueprint-transvision_en.pdf

[3] Philippe DESTATTE, *Prospective et développement durable, Le Sillon métropolitain lorrain*, Exposé à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine, Metz, 8 juillet 2013. – Ludovic HALBERT, Patricia CICILLE et Céline ROZENBLAT, *Quelles métropoles en Europe, Des villes en réseau*, Paris, DATAR – La Documentation française, 2012.

[4] Nos calculs à partir du SPF Economie 2011 et SPF Intérieur, *Chiffres de la population au 1er janvier 2015*, Mars 2015.

[5] Courriel d'Alexandre Petit, 16 juin 2015. – *Schéma de Développement de l'Espace luxembourgeois, La province de Luxembourg, Localisation et repères*, p. 13-14, LEPUR-ULg – RéseauLux, 20 août 2012.

[6] El Mouhoub MOUHOUD dir., *Economie des services et développement des territoires*, Paris, DATAR – La Documentation française, 2010. L'Institut Destrée a donné son appui au volet prospectif de cette recherche.

[7] Michael FRITSCH, *Regional Innovation Policy in Germany: What I have learned and what I can share with you*, Exposé à l'UNamur, 9 octobre 2014.

[8] Sur ce concept développé notamment par Bernard Van Asbrouck, voir Marie DEWEZ, *Le numérique pour l'inclusion sociale : une association possible ?*, Namur, Institut Destrée, 15 juin 2015, 12 p.

[9] dans le sens où les Français parlent de politique bruxelloise pour la Commission...

[10] Philippe DESTATTE, *L'Université de Wallonie pour pousser jusqu'au bout la logique de mutualisation*, Blog PhD2050, Namur, 14 avril 2014 : <https://phd2050.wordpress.com/2014/04/14/uw/>